

MITHRA PHARMACEUTICALS
Société Anonyme ayant fait ou faisant appel public à l'épargne
Rue Saint-Georges 5-7
4000 Liège
RPM (Liège) n° 466.526.646
(ci-après la « Société »)

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 MAI 2018**

OUVERTURE ET COMPOSITION DE LA REUNION

Le 17 mai 2018, à 17h00, s'est réunie, rue de l'Expansion 57 à 4400 Flémalle, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires (l' « Assemblée »).

Alychlo NV, représenté par Marc Coucke, président du Conseil d'administration, préside l'Assemblée conformément aux statuts de la Société.

Le Président désigne M. Michaël Dillen en sa qualité de Secrétaire. M. Michaël Dillen et Mme Freya Loncin sont choisis comme Scrutateurs.

Les administrateurs présents et le commissaire complètent le bureau.

Le Président fait rapport sur les constatations et vérifications que les membres du bureau ont effectuées en vue de la constitution de l'assemblée.

A. Convocations

Les avis de convocation et l'ordre du jour de la présente Assemblée ont été envoyés et publiés dans les délais et selon les modalités prévus par le Code des sociétés et les statuts de la Société :

- Par des annonces publiées le 14 avril 2018 dans les journaux du Tijd et de l'Echo ;
- Par convocation officielle dans les deux langues nationales au Moniteur belge les 16 et 17 avril 2018 ;
- Par lettres ordinaires adressées le 17 avril 2018 aux titulaires de titres nominatifs, aux administrateurs et au commissaire de la Société ;
- Sur le site internet de la Société le 16 avril 2018.

Une copie des annonces et publications réalisées ainsi qu'une lettre ordinaire de convocation telle qu'elle fut adressée est déposée sur le bureau et paraphée par le Secrétaire.



1

B. Documents mis à disposition des actionnaires

Les documents suivants ont été mis à disposition des actionnaires sur le site internet de la Société en date du 16 avril 2018 et ce de manière ininterrompue jusqu'à ce jour, conformément aux dispositions de l'article 533§2 du Code des sociétés :

- Le nombre d'actions et de droits de vote à la date de la convocation ;
- L'avis de convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée ainsi qu'une note explicative relative à celui-ci ;
- Les comptes annuels statutaires ;
- Le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes annuels statutaires ;
- Le rapport du commissaire sur les comptes annuels statutaires ;
- Le rapport de rémunération ;
- Les comptes consolidés ;
- Le rapport du conseil d'administration sur les comptes consolidés ;
- Le rapport du commissaire sur les comptes consolidés ;
- Le formulaire de vote par procuration ;
- L'avis de participation ; et
- La notice explicative.

Les titulaires de titres nominatifs, les administrateurs et le commissaire ont reçu une copie de ces documents lors de l'envoi des convocations par lettre ordinaire.

PRESENCES

Pour assister à l'Assemblée, les actionnaires présents ou représentés se sont conformés aux statuts de la Société et aux dispositions du Code des sociétés.

La liste des présences comporte l'inscription des actionnaires présents ou représentés, ayant remplis les formalités d'admission à l'Assemblée, et réunissant **22.812.156** actions donnant droit chacune à une voix, soit 65,24 % du capital social.

La liste des présences mentionne également le représentant du commissaire et les administrateurs présents.

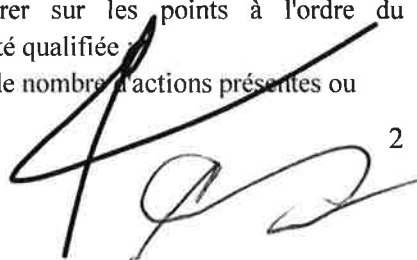
La liste des présences a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents, par les administrateurs présents, par le commissaire, par le Président, par le Secrétaire ainsi que par les scrutateurs (Annexe 1).

Les procurations des actionnaires représentés sont également jointes en annexe du présent procès-verbal (Annexe 2).

CONSTATATION DE LA VALIDITE DE L'ASSEMBLEE

Le Président constate donc, s'agissant de la validité de l'Assemblée, que :

- toutes les formalités requises en vue de l'Assemblée ont été remplies ;
- aucun quorum spécial n'est requis pour délibérer sur les points à l'ordre du jour puisqu'aucun des points ne nécessite une majorité qualifiée ;
- l'Assemblée peut valablement délibérer quel que soit le nombre d'actions présentes ou



2

- représentées ;
- chaque action donne droit à une voix, sous réserve des limites légales ou statutaires.

L'exposé du Président est vérifié et reconnu exact par l'Assemblée. Le Président déclare que l'Assemblée est valablement constituée et qu'elle peut délibérer sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Le Président rappelle que les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

- 1. Revue du rapport annuel 2017 en ce compris du rapport de gestion 2017**
- 2. Revue et approbation du rapport de rémunération clôturé au 31 décembre 2017**
Proposition de décision : L'Assemblée Générale approuve le rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.
- 3. Revue du rapport du commissaire concernant les comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2017**
- 4. Revue du rapport du commissaire concernant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2017**
- 5. Revue et approbation des comptes annuels consolidés et non-consolidés clôturés au 31 décembre 2017**
Proposition de décision : L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels consolidés et non-consolidés clôturés au 31 décembre 2017- en ce compris le report proposé de la perte à reporter.
- 6. Proposition d'accorder une décharge au conseil d'administration**
Proposition de décision : L'Assemblée Générale donne par vote spécial, décharge à chacun des administrateurs pour l'exercice de leur mandat respectif au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.
- 7. Proposition d'accorder une décharge au commissaire**
Proposition de décision : L'Assemblée Générale donne décharge au Commissaire pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.
- 8. Renouvellement du mandat du commissaire**
Proposition du Comité d'audit : Le Comité [d'audit] décide à l'unanimité de donner un avis positif au Conseil d'administration concernant le renouvellement du mandat de BDO.
Proposition de décision : L'Assemblée Générale, sur recommandation du Comité d'audit et de l'organe de gestion, décide de renouveler en qualité de commissaire la société civile sous forme de SCRL BDO Réviseurs d'entreprises (agrément B00023) dont les bureaux sont établis à 4651 Battice, Rue Waucomont 51, dûment représentée par Monsieur Felix Frank, réviseur d'entreprises (agrément A01438) pour une durée de trois ans débutant le 1^{er} jour de l'exercice comptable 2018 et prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de la société appelée à se prononcer sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020.
Par ailleurs, l'Assemblée Générale fixe les honoraires du commissaire à la somme forfaitaire annuelle de 74.480 EUR.



A. Présentations

Le CEO commente les réalisations importantes de 2017, les perspectives 2018, et commente le rapport de rémunération. Le CFO présente les comptes consolidés et statutaires 2017. Le commissaire commente brièvement son rapport.

B. Examen des documents

Suite aux exposés donnés ci-dessus, le Président demande à l'Assemblée - qui l'accepte - de dispenser le conseil d'administration et le commissaire de la lecture de leurs rapports et à être dispensés de la lecture des autres documents mis à disposition des actionnaires, ce que l'Assemblée accepte unanimement.

C. Questions

Le Président rappelle que les Actionnaires ont eu la possibilité, conformément aux dispositions de l'article 540 du Code des sociétés, d'adresser leurs questions par écrit à la Société au plus tard le 11 mai 2018. Aucune question n'a été posée par écrit.

Le Président invite les actionnaires qui le souhaitent à poser des questions au sujet des rapports du conseil d'administration ou du commissaire, ou des points portés à l'ordre du jour.

Il est répondu aux questions posées.

D. Délibérations et votes

Plus personne ne demandant la parole, le Président propose à l'Assemblée de délibérer sur les points et propositions de résolutions qui figurent à l'ordre du jour et de voter sur chacun des points à l'ordre du jour pour lesquels l'Assemblée doit prendre une décision.

Les résolutions et le résultat des votes sur chacune de ces résolutions sont repris dans ci-dessous.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes. The signature is located in the bottom right corner of the page.

RESOLUTIONS

1. Revue du rapport annuel 2017 en ce compris du rapport de gestion 2017

Comme indiqué ci-dessus, l'Assemblée a dispensé le conseil d'administration de donner lecture des rapports de gestion 2017 (statutaires et consolidés) ainsi que du rapport annuel.

2. Revue et approbation du rapport de rémunération clôturé au 31 décembre 2017

Proposition de décision : L'Assemblée Générale approuve le rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65,24%	22.812.156	22.352.331	459.825	0

Le rapport de rémunération est approuvé à concurrence de 97,98% des votes exprimés.

3. Revue du rapport du commissaire concernant les comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2017

Suite à la présentation réalisée par le commissaire ci-dessus, l'Assemblée le dispense de faire lecture de son rapport.

4. Revue du rapport du commissaire concernant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2017

Suite à la présentation réalisée par le commissaire ci-dessus, l'Assemblée le dispense de faire lecture de son rapport.

5. Revue et approbation des comptes annuels consolidés et non-consolidés clôturés au 31 décembre 2017

Proposition de décision : L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels consolidés et non-consolidés clôturés au 31 décembre 2017- en ce compris le report proposé de la perte à reporter.

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65,24%	22.812.156	22.812.156	0	0



Les comptes annuels consolidés et non-consolidés sont approuvés à concurrence de 100 % des votes exprimés.

6. Proposition d'accorder une décharge au conseil d'administration

Proposition de décision : L'Assemblée Générale donne par vote spécial, décharge à chacun des administrateurs pour l'exercice de leur mandat respectif au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.

- P4Management SPRL représentée par son représentant permanent Mme Christiane Malcorps

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

- Eva Consulting SPRL représentée par son représentant permanent M. Jean-Michel Foidart

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

- Meusinvest SA représentée par son représentant permanent M. Gaëtan Servais

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

- YIMA SPRL représentée par son représentant permanent M. François Fornieri

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

- M. François Fornieri



Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

- Alychlo NV représentée par son représentant permanent M. Marc Coucke

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

- Aubisque BVBA représentée par son représentant permanent Mme Freya Loncin

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

- Ahok BVBA représentée par son représentant permanent M. Koen Hoffman

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

- CG CUBE SA représentée par son représentant permanent M. Guy Debruyne

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

- M. Marc Beyens



Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

- SPRL S P-Suinen représentée par son représentant permanent M. Philippe Suinen

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

- M. Jacques Plateau

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

L'Assemblée donne donc, par vote spécial, décharge à chacun des Administrateurs individuellement pour l'exercice de leur mandat respectif au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2017 à concurrence de 99, 98 % des votes exprimés, pour chacun des Administrateurs.

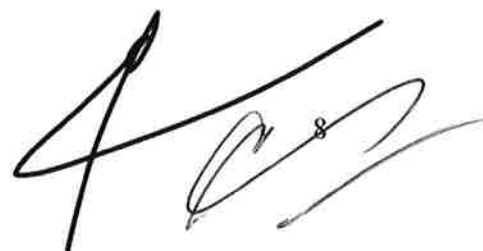
7. Proposition d'accorder une décharge au commissaire

Proposition de décision : L'Assemblée Générale donne décharge au Commissaire pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

L'Assemblée donne décharge au Commissaire pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2017 à concurrence de 99, 98 % des votes exprimés.

8. Renouvellement du mandat du commissaire



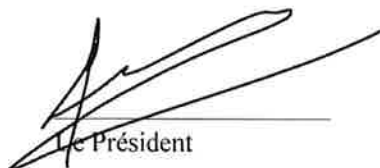
Proposition du Comité d'audit : Le Comité d'audit décide à l'unanimité de donner un avis positif au Conseil d'administration concernant le renouvellement du mandat de BDO.

Proposition de décision : L'Assemblée Générale, sur recommandation du Comité d'audit et de l'organe de gestion, décide de renouveler en qualité de commissaire la société civile sous forme de SCRL BDO Réviseurs d'entreprises (agrément B00023) dont les bureaux sont établis à 4651 Battice, Rue Waucomont 51, qui désigne Monsieur Cédric Antonelli comme son représentant permanent, réviseur d'entreprises (agrément A02203) pour une durée de trois ans débutant le 1^{er} jour de l'exercice comptable 2018 et prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2021 de la société appelée à se prononcer sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020.

Nombre d'actions = votes exprimés	Proportion du capital représentée par ces votes	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes Contre	Nombre d'abstention
22.812.156	65, 24%	22.812.156	22.808.093	4.063	0

Le mandat du Commissaire est donc renouvelé pour une durée de trois ans débutant le 1^{er} jour de l'exercice comptable 2018 et prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de la société appelée à se prononcer sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020 à concurrence de 99, 98% des votes exprimés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h 45, l'Assemblée ayant dispensé le Secrétaire de lire le procès-verbal de la présente réunion, qui est approuvé par l'Assemblée et signé par les membres du bureau, ainsi que par les Actionnaires qui le désirent


Le Président


Le Secrétaire